



Promotion de la recherche scientifique dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (PRS-SHS)

APPEL A PROJET DE RECHERCHE

1. Objectifs du programme

La recherche scientifique dans les domaines des sciences humaines et sociales (SHS) est d'une importance capitale car elle permet de mieux comprendre les comportements humains, les interactions sociales et les dynamiques culturelles. Elle permet ainsi d'analyser et d'interpréter les phénomènes sociaux, ce qui aide à prendre des décisions éclairées pour améliorer la société et le bien-être des individus. En outre, la recherche scientifique dans ces domaines contribue à l'avancement des connaissances et à la résolution des problèmes complexes auxquels la société est confrontée.

La recherche scientifique dans les domaines des SHS contribue au développement économique et social de plusieurs façons. Tout d'abord, elle permet de mieux comprendre les besoins et les comportements des individus, ce qui aide les entreprises à développer des produits et des services adaptés. En comprenant les dynamiques sociales et culturelles, les décideurs politiques peuvent mettre en place des politiques publiques plus efficaces pour favoriser le développement économique et social. De plus, la recherche dans ces domaines permet d'identifier les inégalités et les injustices sociales, ce qui peut conduire à des actions correctives pour promouvoir une société plus équitable et inclusive.

En somme, la recherche scientifique dans les SHS joue un rôle essentiel dans la construction d'une société prospère et harmonieuse.

Dans le cadre de sa stratégie du développement de la recherche scientifique et dans l'objectif de promouvoir la recherche scientifique dans le domaines des Sciences Humaines et Sociales, l'Université Cadi Ayyad (UCA), lance un appel à projets de recherche destiné aux enseignants - chercheurs de l'Université.

A travers ce programme de promotion de la recherche scientifique en SHS, l'université Cadi Ayyad vise à :

- Favoriser le développement d'une recherche d'excellence en vue d'une meilleure connaissance de la société marocaine et son évolution sur les plans culturel, social et économique ;

- Soutenir des projets collaboratifs entre les structures de recherche de l'UCA et les acteurs socio-économiques ;
- Mettre en réseau les structures de recherche de l'UCA et inciter les chercheurs à collaborer entre eux.

2. Thématiques ciblées

Le PRS-SHS vise à soutenir de nouveaux projets de recherche à fort impacts scientifiques et socio-économiques et portant sur des thématiques originales dans l'objectif de développer de nouvelles collaborations scientifiques avec le monde socio-économique. Le PRS-SHS cible les thématiques suivantes :

- Littératures, Imaginaire, Arts et Langues ;
- Identité, valeurs et dialogue des civilisations ;
- Études sociologiques sur la diversité linguistique et culturelle ;
- Les relations maroco-africaines : histoire et avenir ;
- Les relations internationales et diplomatiques marocaines ;
- La régionalisation avancée et l'égalité territoriale, sociale, économique et culturelle ;
- Évolutions juridiques et législatives liées à la famille, à la société et à l'approche genre ;
- Politique économique marocaine ;
- Gouvernance et Management des organisations ;
- Transition digitale, transformation sociétale et humanités ;
- Consolidation des valeurs de tolérance et de coexistence pacifique ;
- Droits humains, diversité & inclusion
- Durabilité et croissance soutenue
- Histoire, culture, patrimoine et tourisme ;
- Capital humain, éducation, pédagogie et inclusivité ;
- Ecrit, Manuscrit et le contexte méditerranéen ;
- Ethique, Bioéthique et Déontique
- Famille, immigration et transfert social.

3. Éligibilité

Pourront être financés, les projets de recherche portés par une ou plusieurs structures de recherche accréditées par l'université. Chaque projet est porté par un coordonnateur qui est le responsable du projet et n'ayant pas coordonné de projet lors de la première édition. Ce dernier est chargé du suivi et de la gestion des différentes tâches du projet.

4. Évaluation des projets

Les projets soumis seront évalués, par un comité scientifique, en tenant compte des critères suivants :

- Originalité du sujet de recherche ;

- Qualité scientifique de la recherche proposée ;
- Compétences scientifiques du coordonnateur du projet ;
- Faisabilité du projet ;
- Impacts scientifique économique et/ou social attendus ;
- Ancrage territorial ;
- Excellence des projets de publication ;
- Justification du budget et son adéquation avec le plan d'action.

L'implication des jeunes chercheurs et l'interdisciplinarité de l'équipe de projet, composée par de chercheurs inter-laboratoires est fortement recommandée.

5. Durée des projets et financement

Les projets s'étendront sur 02 ans avec un financement maximal de 200 000,00 DHs réparti en deux tranches : 60% au démarrage du projet et 40% suite à une évaluation du rapport scientifique et financier à mi-parcours (12 mois) et une présentation orale du rapport devant le comité d'évaluation.

6. Dépenses éligibles

Peuvent être financées dans le cadre de ce programme les rubriques suivantes :

- Frais de la mobilité dans le cadre du projet ;
- Frais d'acquisition de matériel scientifique et informatique ;
- Fournitures de bureau et informatiques ;
- Frais de participation aux manifestations scientifiques ;
- Frais d'organisation de manifestations scientifiques ;
- Frais de documentation et d'impression ;
- Frais de publication

7. Soumission des projets

Les projets doivent être soumis via la plateforme : call.uca.ma

Le calendrier prévu pour le déroulement de cet AAP est le suivant :

- Lancement de l'appel : le 01 décembre 2025
- Soumission électronique des dossiers : 31 décembre 2025
- Notification des résultats : janvier 2026
- Démarrage des projets : février 2026.